

INTERVENTION DE ROGER MELLOUËT

Président de la Commission Finances, Evaluation et Service public départemental

Séance plénière du Conseil général du Finistère des 26-27 janvier 2012

Budget primitif 2012

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Le dernier rapport que nous étudions pour cette séance plénière est bien entendu celui consacré au budget primitif. Il a été bâti dans un contexte toujours très contraint et a demandé aux élus comme à l'ensemble des services de notre collectivité, un travail attentif et continu depuis plusieurs mois. J'en profite donc pour saluer leur travail et tout particulièrement celui de la Direction des finances et de la commande publique.

Le projet de budget 2012 qui vous est présenté s'équilibre en dépenses et en recettes réelles à 1 020 568 062 €. C'est donc la 1ère fois que le budget primitif de notre collectivité dépasse la barre symbolique du milliard d'euros.

En ce qui concerne les recettes tout d'abord. Les recettes de fonctionnement se chiffrent à 795 M€ (78%) et les recettes d'investissement à 225 M€ (22%). Le total de ce budget inclut notamment un montant de 74,60 M€ qui correspond à des écritures comptables équilibrées en recettes et en dépenses.

Comme l'an passé, il a été décidé de reprendre par anticipation, dès le vote du BP, le résultat de l'exercice 2011. Il vient contribuer au financement des dépenses de fonctionnement à hauteur de 15,30 M€ et à celui des dépenses d'investissement à hauteur de 81,7 M€.

Les recettes de fonctionnement (hors reprise du résultat) progressent de + 3,3% par rapport au BP 2011, mais elles diminuent de 1,3 % par rapport au compte administratif estimé 2011. La notification tardive de certaines recettes en 2011, bien après le vote du BP, et une évolution importante des droits de mutation (DMTO) en 2011 par rapport au prévisionnel expliquent ce différentiel entre les inscriptions de recettes de BP à BP.

Les dotations de l'Etat représentent 25% de nos recettes de fonctionnement, soit 248 M€. Le montant total de la DGF, qui représente le principal concours de l'Etat, est estimé à 202 M€, en baisse par rapport à 2011.

Tenant compte du fait que il est proposé à notre Assemblée de ne pas augmenter les taux d'imposition, le produit fiscal attendu de la Taxe foncière sur les propriétés bâties, est de 136 M€ suivant une hypothèse de progression des bases de 4% (1,8% d'actualisation législative et 2,2% d'augmentation physique).

La fiscalité indirecte représente 185,32 M€ de recettes. Ce sont la Taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) et la Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) qui sont la part la plus importante de ces recettes, soit 141 M€.

Le budget investissement est équilibré par un recours à l'emprunt de 40 M€, montant identique à celui adopté lors du dernier budget.

Le graphique suivant permet de rappeler l'impact de la réforme de la fiscalité locale qui a fait suite au remplacement de la taxe professionnelle par la CVAE et la CFE. Cette réforme s'est traduite pour le Conseil général du Finistère par une perte de 50% de notre autonomie fiscale. En 2009, notre Assemblée votait des taux pour 264 M€ de recettes fiscales. Depuis 2011, notre vote ne porte plus que sur la moitié de cette somme, correspondant au produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Avec la stabilisation des conséquences de la réforme, on peut désormais se comparer d'une année sur l'autre.

Et on ne peut que constater que l'évolution des recettes entre 2011 et 2012 est faible. Cela vient confirmer le caractère peu dynamique des recettes transférées dans le cadre de la réforme fiscale.

La diapo suivante présente l'évolution des droits de mutation de 2007 à 2012. Elle montre bien le caractère extrêmement fluctuant de cette recette qui, en période de crise, peut diminuer considérablement : 35% de baisse entre 2007 et 2009. Après une année 2011 marquée par un rebond des droits de mutation, la prudence est de mise pour 2012 compte tenu du contexte politique, économique et social. Une recette de 75 M€ est inscrite au projet de BP 2012 à laquelle viennent s'ajouter les 6,70 M€ du fonds de péréquation des droits de mutation.

En ce qui concerne les Dépenses. Les dépenses de fonctionnement se chiffrent à 722 M€ (71%) et les dépenses d'investissement à 299 M€ (29%), y compris les mouvements neutres.

Pour 2012, l'augmentation des dépenses de fonctionnement est limitée à 2,66 % par rapport au BP 2011, hors restes à réaliser et dépenses imprévues. En tenant compte de l'inflation, cela correspond à une hausse de 0,9% en un an. C'est à la virgule près l'augmentation moyenne depuis 4 exercices budgétaires, toujours hors inflation. Qui peut oser dire que les Conseils généraux – et celui du Finistère en particulier – dépensent à tort et à travers quand les dépenses quotidiennes augmentent de moins d'1% par an malgré les lourdes compétences exercées ?

Cette diapo présente également l'impact financier global de chaque objectif stratégique dans le budget du Conseil général. Les diapos qui suivent présentent chaque objectif stratégique décliné par objectif intermédiaire. Vous me permettrez de ne pas rentrer dans le détail pour chaque objectif stratégique dans la mesure où ils ont fait l'objet de suffisamment d'échanges depuis hier matin.

L'objectif stratégique « Faire des dynamiques démographiques un atout pour le Finistère » représente un budget de 213,5 M€, essentiellement pour du fonctionnement puisqu'on y retrouve les dépenses liées aux politiques « enfance et famille » et « personnes âgées ».

L'objectif stratégique « Faire de l'aménagement un vecteur de solidarités sociales, territoriales et économiques » représente un budget de 138,7 M€ consacré aux questions de logement, de transport et d'aménagement avec le SDIS.

L'objectif stratégique « agir pour un développement au service des hommes et des territoires » représente un budget de 130,3 M€ mobilisés sur les questions d'insertion sociale et professionnelle avec le RSA et plus largement pour les actions visant à développer l'économie, à renforcer l'attractivité du département et son accessibilité.

L'objectif stratégique « Favoriser l'épanouissement de tous les finistériens » représente un budget de 205,9 M€. L'autonomie sociale – essentiellement celle des personnes handicapées –, les collèges, la culture et le sport sont au coeur de cet objectif.

L'objectif stratégique «Faire face aux enjeux écologiques et garantir la pérennité du patrimoine finistérien » représente un budget de 7,15 M€ consacré aux questions de préservation et de valorisation du patrimoine naturel finistérien et à la prise en compte des enjeux énergétiques.

L'objectif stratégique « Agir pour un service public départemental de qualité» représente un budget de 325 M€ avec deux thématiques fortes : la gestion budgétaire et les ressources humaines.

Justement, sur ces questions de RH, notons que les charges de personnel en euro par habitant sont bien inférieures à la moyenne nationale. Le graphique suivant montre la progression très faible du nombre de postes budgétaires permanents ces dernières années. Le différentiel de 2 postes entre 2011 et 2012 correspond à la transformation de 2 postes à plein temps en quatre postes à mi-temps pour les collèges.

Ces chiffres permettront à tous les élus de notre Assemblée de constater que les déclarations nationales de certains, sur les collectivités qui embauchent à tout va sont sans fondements.

Un autre zoom, sur les dépenses d'action sociale. Globalement, elles se chiffrent à 426 M€ et les recettes à 104 M€. Pour les 3 prestations que sont l'APA, le RSA et la PCH, la charge financière nette est de 106 M€ en 2012. Cette charge nette n'est jamais en diminution et cela confirme s'il en était besoin qu'un débat sur le financement de la dépendance est toujours d'actualité.

Le total des dépenses du secteur collèges hors transports scolaires (fonctionnement et investissement cumulés) est de 40,95 M€ au BP 2012. Il est en baisse depuis 2 ans après un pic en 2010 lié à la livraison du nouveau collège de Plabennec. Sur une période un peu plus longue, on note une croissance régulière des dépenses consacrées à offrir de bonnes conditions de travail aux collégiens finistériens.

Un effort particulier sera encore réalisé cette année en matière d'investissement : les crédits de paiement inscrits au projet de budget se chiffrent à 157 M€, dont 8,2 M€ pour la LGV.

53 % des dépenses d'investissement concernent des projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département. Les aides allouées aux partenaires publics et privés représentent 47% du budget affecté à l'investissement.

Le partenariat avec les communes et groupements de communes représente un budget de 33,53 M€ dont 28 M€ pour leurs dépenses d'investissement. Les aides qui leur sont allouées sont modulées par l'application du coefficient de solidarité qui traduit notre engagement à mener, en faveur des territoires, une action plus efficace, plus solidaire et plus cohérente.

La politique de désendettement menée ces dernières années et la gestion active de la dette pour profiter de l'évolution favorable des taux, a permis de réduire considérablement l'endettement et donc de reconstituer une capacité d'emprunt appréciable. Au 1er janvier 2011, l'encours de la dette était de 251 M€, représentant 282 € par habitant. La moyenne des départements s'établissait à la même date à 481 €. Au 1^{er} janvier 2012, l'encours de la dette est de 250 M€ en légère baisse par rapport à 2011.

Dans un contexte marqué par la crise économique et financière, l'année 2012 s'annonce tendue pour les collectivités locales en ce qui concerne l'accès aux liquidités et les conditions d'emprunt. Pour autant, notre saine situation financière doit nous permettre de rester optimiste dans l'attente des réponses des organismes bancaires.

Cette dernière diapo reprend les grands équilibres de notre projet de budget pour 2012. Monsieur le Président, Chers Collègues, le budget qu'il vous est donc proposé d'adopter reflète une situation tout à fait saine et maîtrisée. Elle est le fruit des efforts de gestion menés ces dernières années, sous l'impulsion des élus, par l'ensemble des services du Conseil général.

Alors même que la gestion des collectivités locales par la gauche est régulièrement critiquée par l'actuelle majorité nationale, ce budget vient une fois de plus prouver que nous n'avons pas à rougir de nos actions. Pourtant, la situation ne nous est pas rendue simple. La crise économique, financière et sociale mondiale pèse beaucoup pour une collectivité comme la notre où les dépenses d'action sociale sont très importantes. Mais peut-être plus que cette crise, ce sont les décisions gouvernementales des dernières années qui ont rendu nos arbitrages de plus en plus difficiles.

En gelant voire diminuant nos ressources, alors même que nos compétences méritaient davantage de moyens au vu de la situation sociale difficile, le Gouvernement a cherché à nous faire reculer le service public là où plus de solidarité est indispensable.

Monsieur le Président, je n'insiste pas davantage sur ces éléments de contexte pourtant important car je souhaiterais que l'on retienne davantage la satisfaction que nous pouvons retirer d'un tel budget au service du Finistère et des Finistériens. Il est à la fois réaliste et ambitieux. Réaliste, car il veille à préserver les grands équilibres, à maintenir un endettement faible et à ne pas augmenter les taux d'impositions. Ambitieux, car nos efforts d'investissements sont plus importants et parce que nos actions au service des Finistériens conservent un niveau élevé.